

Comité de baie de la Rade de Toulon & des îles d'or

Vendredi 22 juillet 2022, Hyères

Contacts Cellule d'animation :

Magali ROUX / mroux@metropoletpm.fr

Laure MARAVAL / lmaraaval@metropoletpm.fr

Ordre du jour

1. Présentation du bilan technique et financier du Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon [2020-2021] et du Contrat de baie des Iles d'or [2016-2021]

⇒ **ECHANGES avec la salle**

2. Avis du Conseil Scientifique sur le bilan des contrats

3. Présentation de l'Avant-projet du nouveau Contrat de baie [2023-2027] et avis des membres du Comité de baie

⇒ **ECHANGES avec la salle**

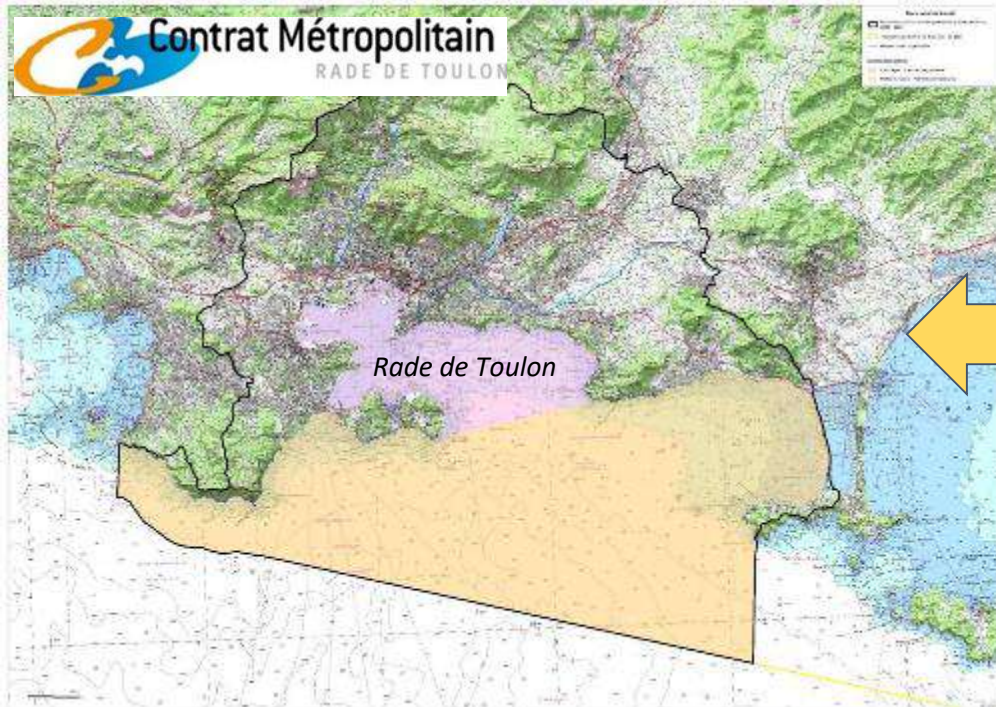
4. Calendrier de finalisation du nouveau Contrat de baie



Bilan des travaux depuis les derniers Comité de baie

- Réalisation par la cellule d'animation des bilans techniques et financiers de chacun des deux Contrats achevés au 31.12.2021 ;
- Coordination de l'avis du Conseil Scientifique sur le bilan des deux Contrats achevés (animation de 2 réunions plénières et 2 ateliers de travail entre février et juin 2022) ;
- Organisation et animation de la concertation pour la construction du futur Contrat de baie de la Rade de Toulon et des Iles d'or [2023-2027] en mai 2022 ;
- Rédaction de l'Avant-projet du futur Contrat de baie ;
- Suivi de certaines actions en cours ainsi que de la construction du PAOT pour notre territoire (outil de mise en œuvre du SDAGE).

1. Présentation du bilan technique et financier du Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon (2020-2021) et du Contrat de baie des Îles d'Or (2016-2021)



**Contrat de baie de la Rade de Toulon
n°1 (2002-2009)**

**Contrat de baie de la Rade de Toulon
n°2 (2013-2018)**

**Contrat Métropolitain de la Rade
de Toulon (2020-2021)**

91 actions / 9 maîtres d'ouvrage

80 millions € HT

☐ 81% actions réalisées / en cours

☐ 19% actions non démarrées

**Contrat de baie des Iles d'or
(2016-2021)**

219 actions

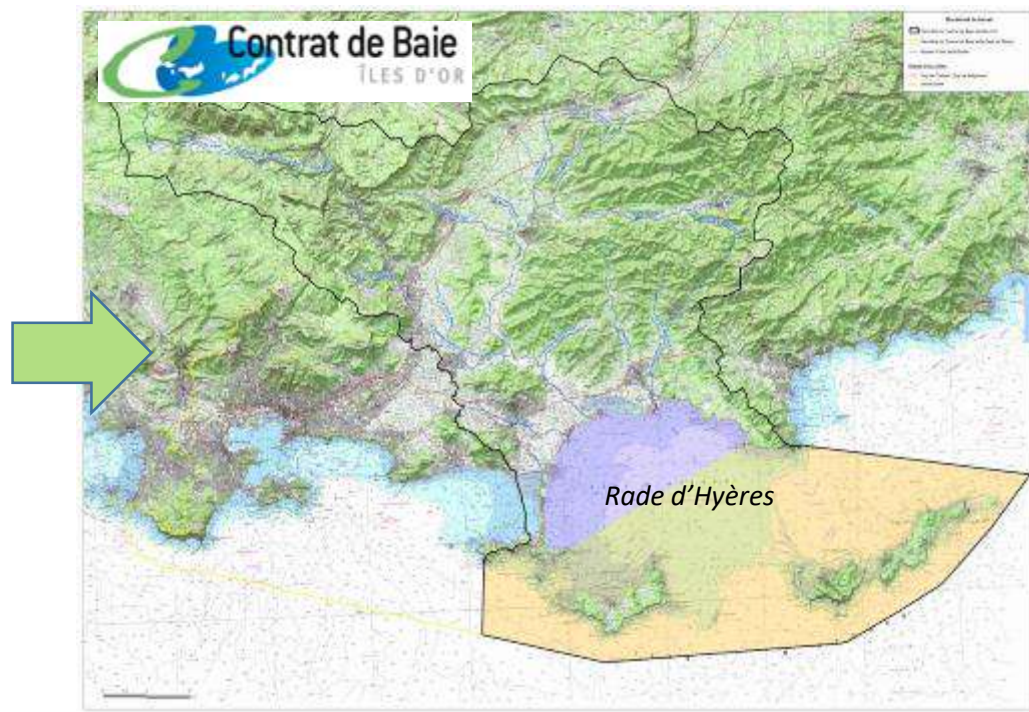
32 maîtres d'ouvrage

61 millions € HT

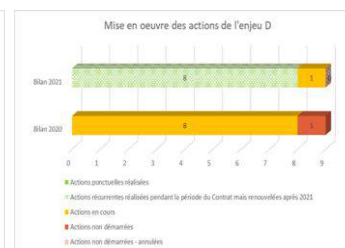
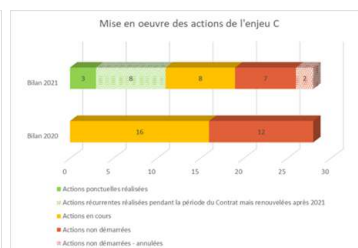
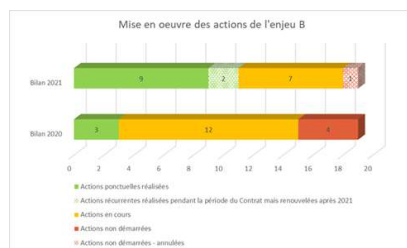
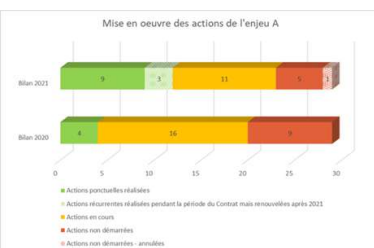
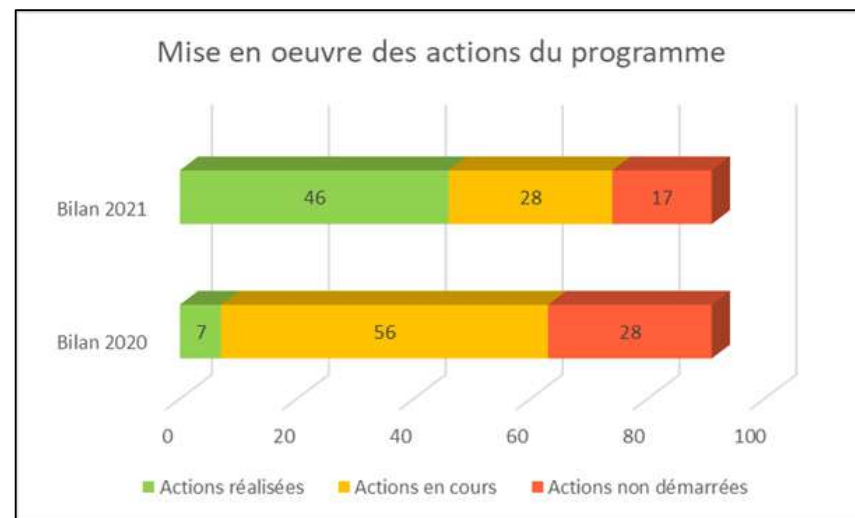
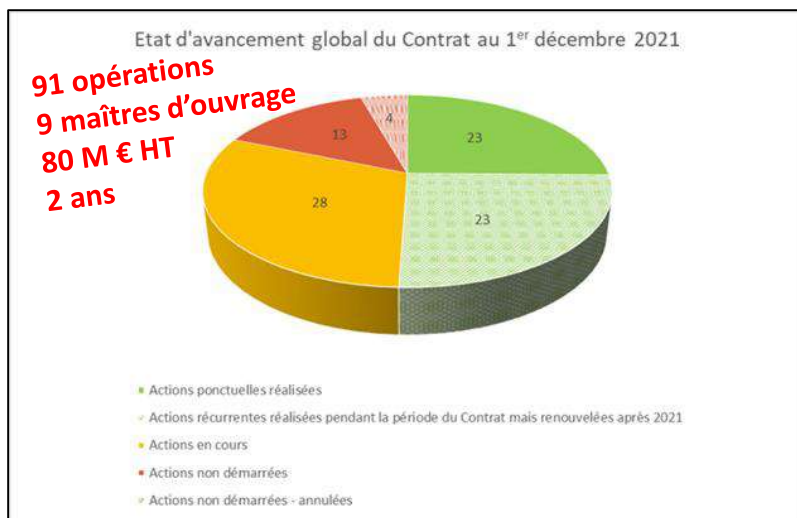
☐ 50% actions réalisées

☐ 30% actions en cours

☐ 20% actions non démarrées



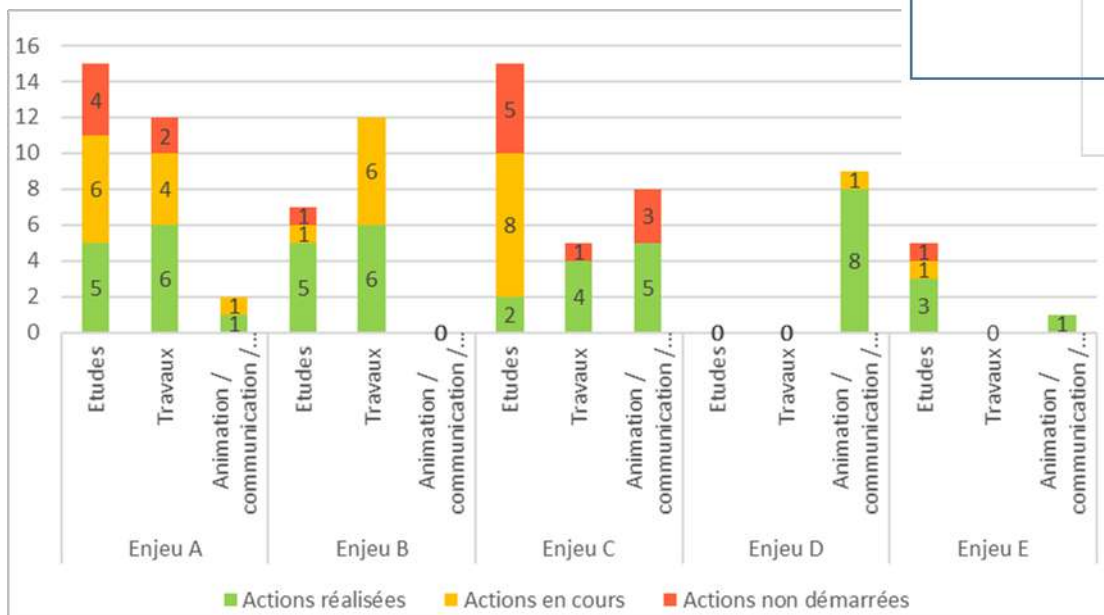
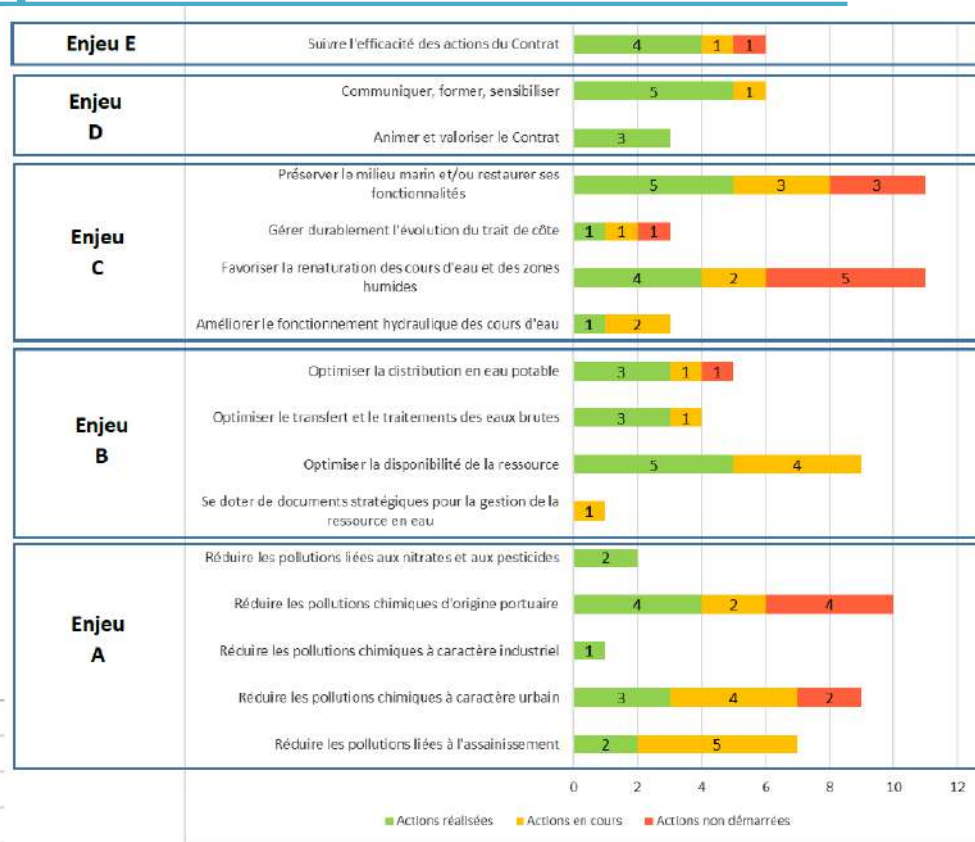
Bilan final du Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon



- ☞ 80 % des actions (soit 74 actions) lancées durant la programmation (2020-2021), dont 50% réalisées
- ☞ Une bonne mobilisation des maîtres d'ouvrage dès le démarrage du Contrat (maturité des actions proposées, véritable culture contrat de baie, répartition claire des compétences « Eau » sur ce territoire)
- ☞ Une dynamique de mise en œuvre progressive au constante au fil des ans

Bilan final du Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon

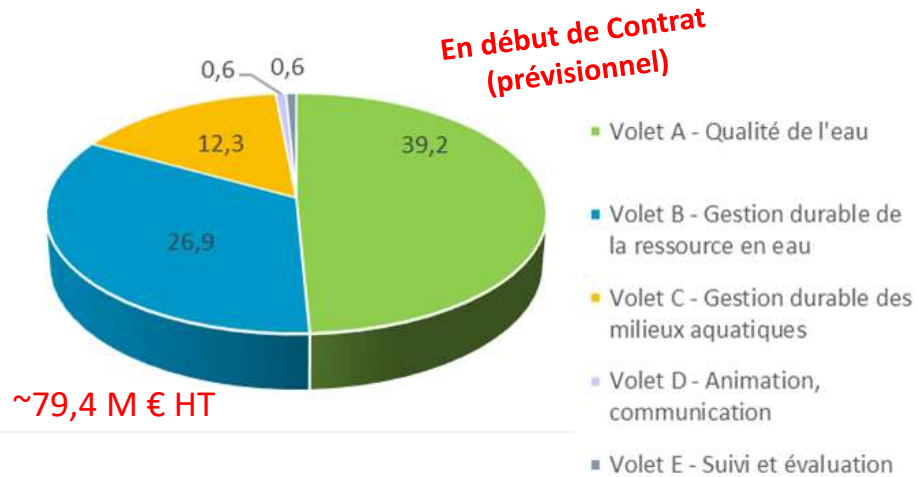
- ➡ D'une manière globale, tous les objectifs du Contrat ont fait l'objet d'avancées
- ➡ Bonne dynamique enjeu B
- ➡ Des difficultés dans la mise en œuvre de certains objectifs :
 - Renaturation et de restauration des cours d'eau ou des zones humides
 - Préservation du milieu marin via l'organisation des mouillages



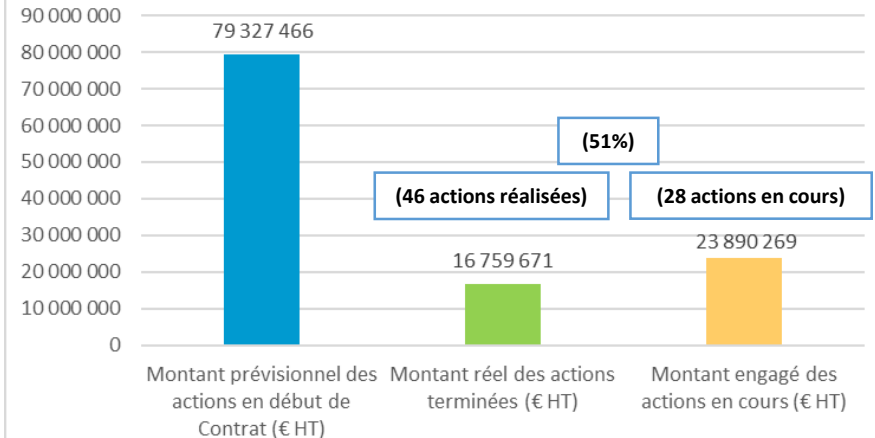
- ➡ Un volet « études » important (46% des actions), notamment sur le volet amélioration des connaissances + études préalables à des travaux

Bilan final du Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon

Budget prévisionnel (millions € HT)

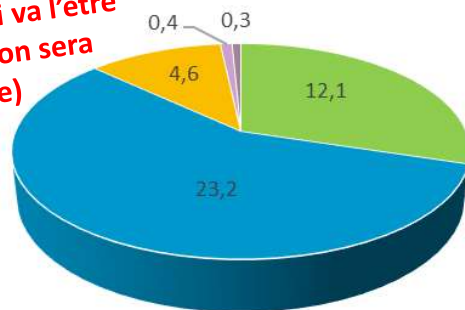


Bilan financier global



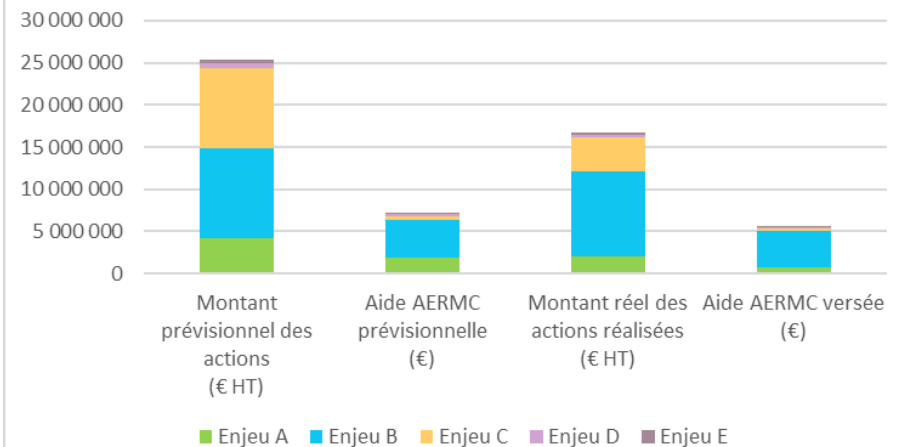
Montant réel des actions (€ HT)

En fin de Contrat (dépensé ou qui va l'être dès que l'action sera achevée)



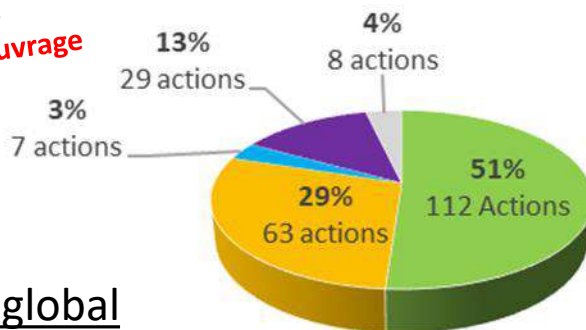
~40,7 M € HT

Zoom sur le bilan financier des actions réalisées



Bilan final du Contrat de baie des Iles d'or

219 opérations
32 maîtres d'ouvrage
61 M € HT
6 ans



Bilan final global

- Actions réalisées
- Actions en cours
- Actions remplacées
- Actions non-démarrées reportées hors contrat
- Actions annulées

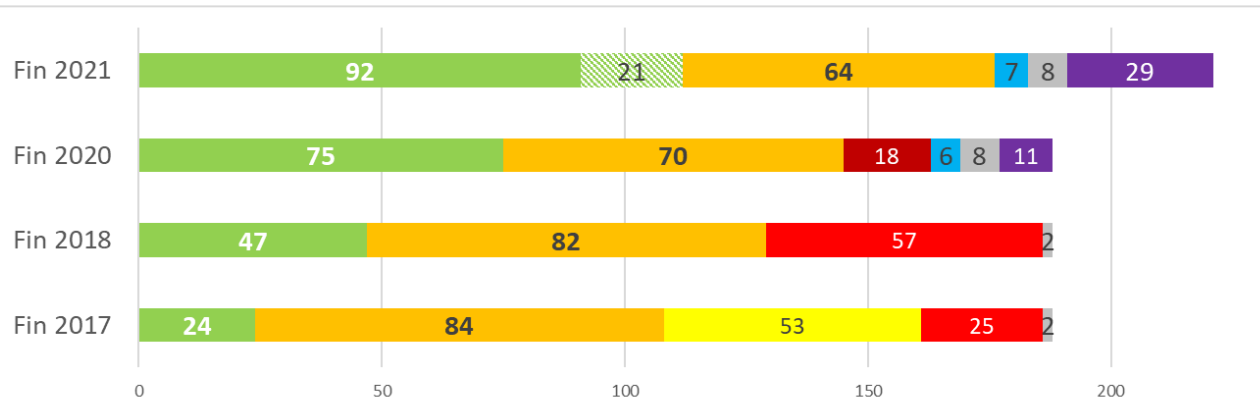
80 % des actions (soit 176 actions) lancées durant la programmation (2016-2021), dont 51% réalisées ➡ bon engagement des Moa

Enjeux A et C majoritaires en nombre d'actions

Bilan final par enjeu



Dynamique de mise en œuvre



Une dynamique de mise en œuvre progressive au fil des ans

Bilan final du Contrat de baie des Iles d'or

Bilan du programme d'action en fin de contrat pour l'ensemble de ses 18 objectifs

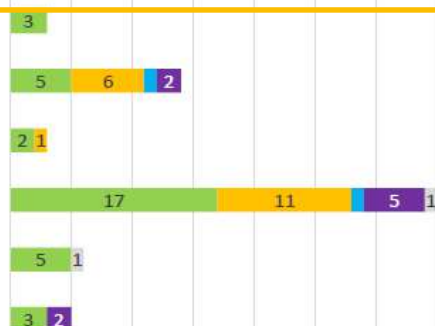
Enjeu D

D3. Communiquer, former, sensibiliser
D2. Animer un réseau pour renforcer les échanges entre les acteurs
D1. Animer, suivre et évaluer le Contrat de baie



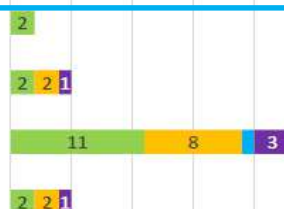
Enjeu C

C6. Réduire les macro-déchets
C5. Maintenir et ou/restaurer l'équilibre écologique du milieu marin
C4. Limiter les conséquences de l'érosion côtière
C3. Fonctionnalités naturelles des milieux et des zones humides
C2. Fonctionnement hydraulique des cours d'eau
C1. Amélioration des connaissances



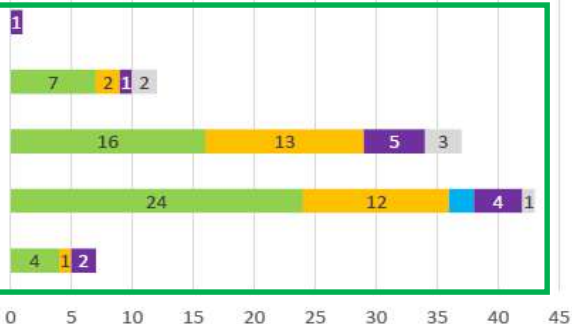
Enjeu B

B4. Limiter la progression du biseau salé
B3. Gestion qualitative de la ressource
B2. Gestion quantitative de la ressource
B1. Amélioration des connaissances



Enjeu A

A5. Autres substances polluantes
A4. Pollutions par les pesticides et les nutriments
A3. Pollutions chimiques
A2. Pollutions microbiologiques
A1. Amélioration des connaissances



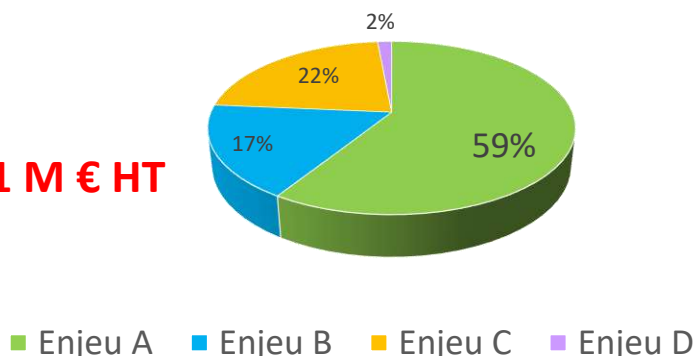
➡ D'une manière globale, les 18 objectifs du Contrat ont fait l'objet d'avancées

➡ De nombreuses actions se poursuivent sur les 3 principaux objectifs :
Restauration des fonctionnalités naturelles des milieux et des zones humides & réductions des pollutions chimiques et bactériologiques (opérations lourdes qui demandent du temps)

Bilan final du Contrat de baie des Iles d'or

Budget prévisionnel 2016-2021

61 M € HT

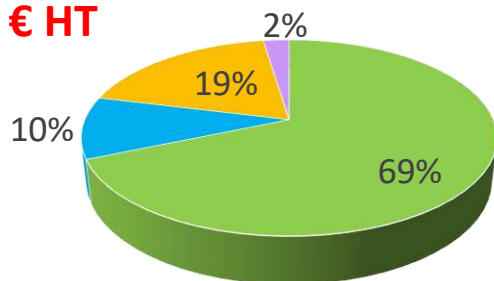


☞ **47% du montant prévisionnel a été dépensé par les Moa.**

☞ Le restant correspond aux actions reportées (15%), annulées et remplacées (12%) ainsi qu'aux actions en cours qui n'ont pas fait l'objet de dépenses en fin de contrat (26%).

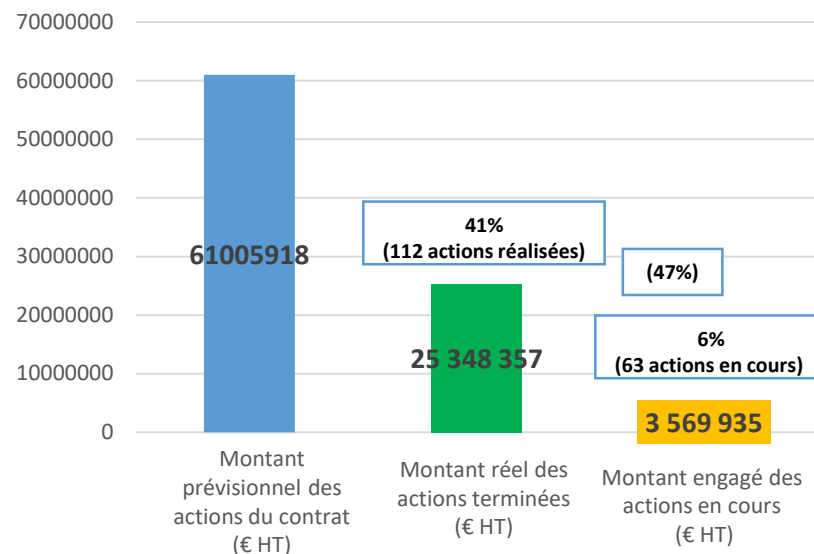
Montant des dépenses réalisées
(actions terminées et actions en cours engagées)

29 M € HT

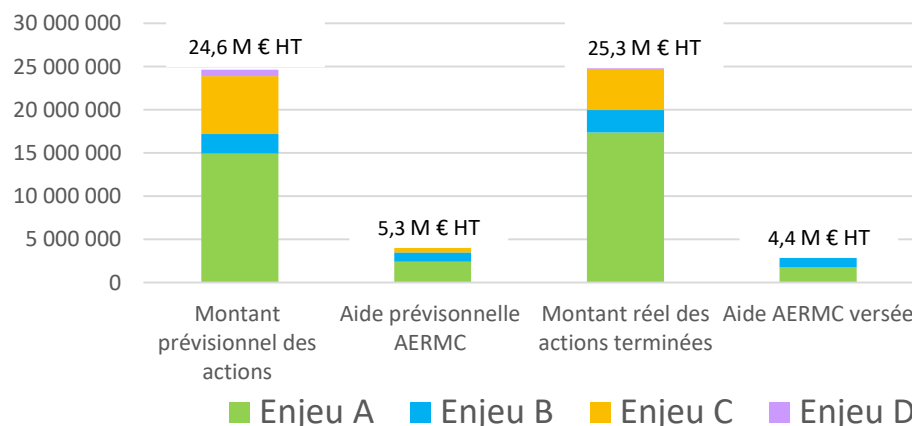


☞ **L'enjeu A (100 actions) représente le volume le plus important du budget prévisionnel : il comprend des actions très coûteuses (STEP de Collobrières, Système de traitement des eaux pluviales sur la BAN de Hyères, etc.)**

Bilan financier global



Zoom sur le bilan financier des actions réalisées
(millions € HT)



Les difficultés rencontrées pour l'établissement du bilan financier des Contrats

- ☞ Nombre et diversité importants des personnes ressources à mobiliser pour le bilan financier (réfèrent technique de l'action, service comptable des structures MOa, partenaires financiers)
- ☞ Caractère parcellaire des informations financières recueillies
- ☞ Prise en compte des actions dont le statut est « en cours »
 - Soit on ne considère que les acomptes réellement versés à la date d'échéance du Contrat (tendance à la sous-estimation des efforts consentis)
 - Soit on considère l'ensemble des dépenses envisagées si l'action est menée jusqu'à son terme mais cela signifie que des dépenses au-delà de l'échéance du Contrat peuvent être comptabilisées (tendance à la surestimation)
- ☞ Nombre d'actions inscrites aux Contrats très important (310 opérations au total)
- ☞ Mission très chronophage, au détriment de l'animation territoriale ou du lancement d'actions opérationnelles

➡ **Nécessité de réfléchir à un nouveau mode de fonctionnement
(externalisation de la collecte des informations et de l'analyse des données ;
mise en place d'un outil de suivi dès le démarrage du nouveau contrat...)**

Enjeu A : les principales avancées des contrats pour réduire les pollutions

Actions d'amélioration des connaissances

Suivi de la qualité des eaux superficielles du BV Gapeau

Suivi de la qualité du milieu marin au droit du rejet des STEP littorales

Suivi sanitaire de la **qualité des eaux de baignade** et renouvellement certification Qualité des eaux de baignade (Saint-Mandrier et Hyères)

Suivi de la qualité des eaux côtières (dispositif RINBIO)

14 stations de suivi sur le bassin versant du Gapeau 4 fois/an.

STEP des Bormettes

STEP Amphora

STEP de l'Almanarre

11 stations de suivi RINBIO-RADES

STEP AmphltriA

17 stations de suivi RINBIO-RADES



DEMARCHE QUALITE EAUX DE BAINADE

Enjeu A : les principales avancées des contrats pour réduire les pollutions

Actualisation des Schémas Directeurs d'assainissement dans le cadre des contrats

Systèmes d'assainissement

1 nouvelle STEP mise en service

Schémas Directeurs des eaux pluviales en cours d'élaboration par bassin versant / commune

Travaux sur la Base aéronavale d'Hyères / Le Palyvestre, l'aérodrome Toulon/Hyères et les pistes de l'AIA Cuers Pierrefeu pour récupérer et traiter les eaux de ruissellement des parkings et des pistes aéronautiques

Organisation de deux exercices de terrain de lutte contre une pollution maritime aux hydrocarbures (2017 et 2021) et formations CEDRE (plus de 100 agents formés au total)

Diagnosics ANC partie privée île du Levant

Poursuite de l'opération Pro'baie (+ de 400 diagnostics)

Puget-ville

Méounes (2019)

Collobrières (2019)

Pierrefeu (2021)

Diagnostic permanent sur les réseaux EU de la CCVG sur près de 10km & finalisation d'un programme de travaux

Métropole TPM (2016)

Diagnostic permanent sur le réseau d'eaux usées MTPM & interventions opérationnelles secteur Ouest : la Seyne, Ollioules, Saint-Mandrier

La Londe (2021)

La Londe

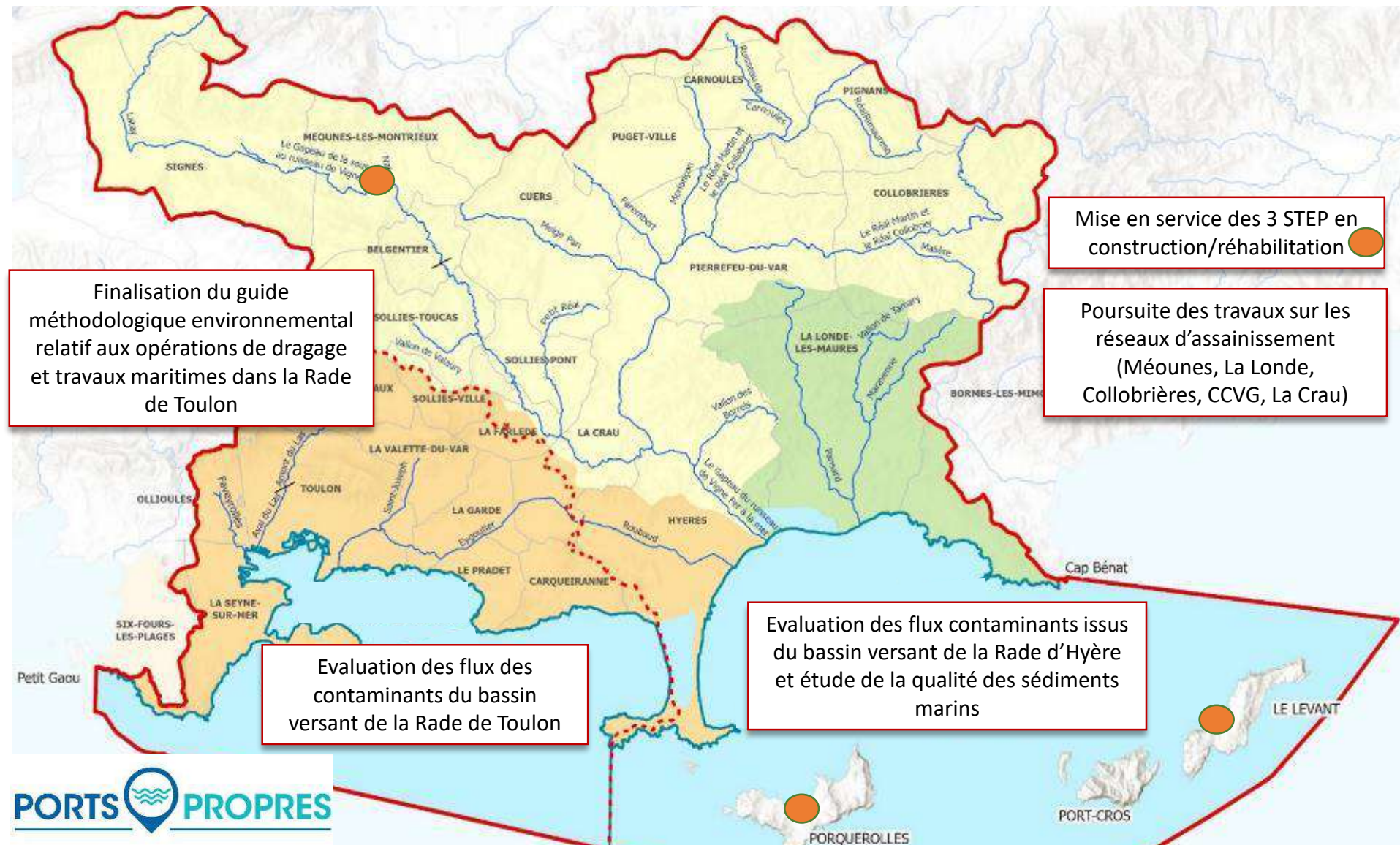
Bormes-les-Mimosas (2019)

Métropole TPM sur les 5 sous-bassins versants

Mise en œuvre du programme d'actions pour lutter contre les pollutions diffuses au niveau des captages prioritaires en eau potable : La Foux / Fontqueballe / Golf Hôtel / Père Eternel



Enjeu A : les efforts à poursuivre pour réduire les pollutions



- Création du point propre sur le site portuaire **Formes et Cales** et sur le port de **Saint-Elme** et réalisation de l'étude diagnostique Port propre sur le **port du Niel**
- **Certification des 11 ports engagés dans la démarche (Aiguade, Saint-Pierre, La Capte, Auguier, Tour Fondue, Aiguade du Levant, Saint-Elme, Pin Rolland, Formes & Cales, Port de Commerce TCA, Oursinières)**

Enjeu B : principales avancées pour mieux gérer la ressource en eau

Elaboration et validation du Plan de Gestion durable de la Ressource en Eau (PGRE) Caramy-Issole

Etudes sur le volet quantitatif et qualitatif

Elaboration et validation du Plan de Gestion durable de la Ressource en Eau (PGRE) Gapeau

Travaux d'économies d'eau et/ou installation de compteurs de sectorisation

Etude des potentialités de nouvelles ressources (Karst du Beausset), et étude d'optimisation des ressources existantes de Carcès, retenue de Dardennes, source Saint-Antoine et captage à Ollioules

Engagement des travaux sur le barrage de Dardennes

La Valette-du-Var

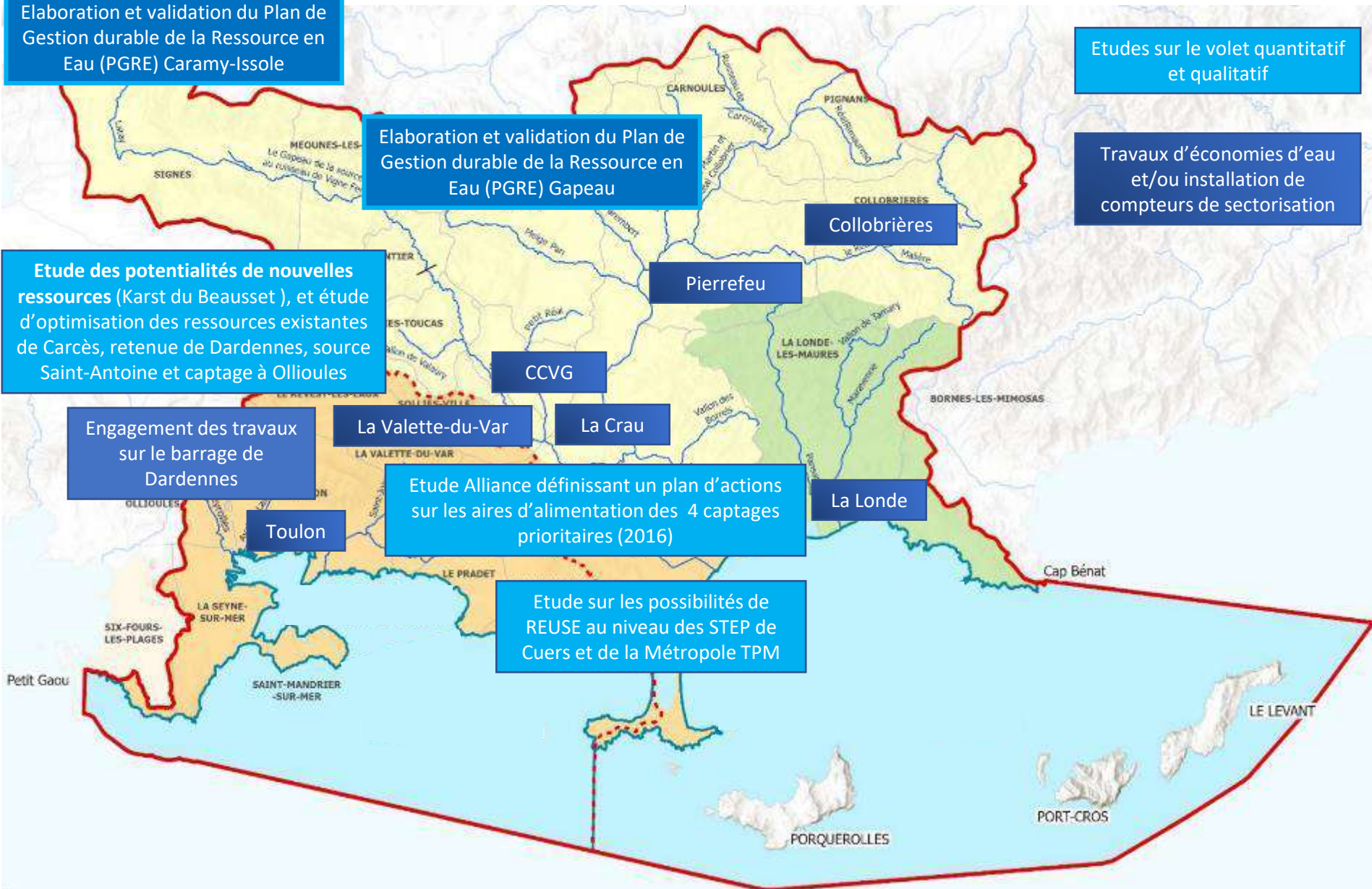
La Crau

Etude Alliance définissant un plan d'actions sur les aires d'alimentation des 4 captages prioritaires (2016)

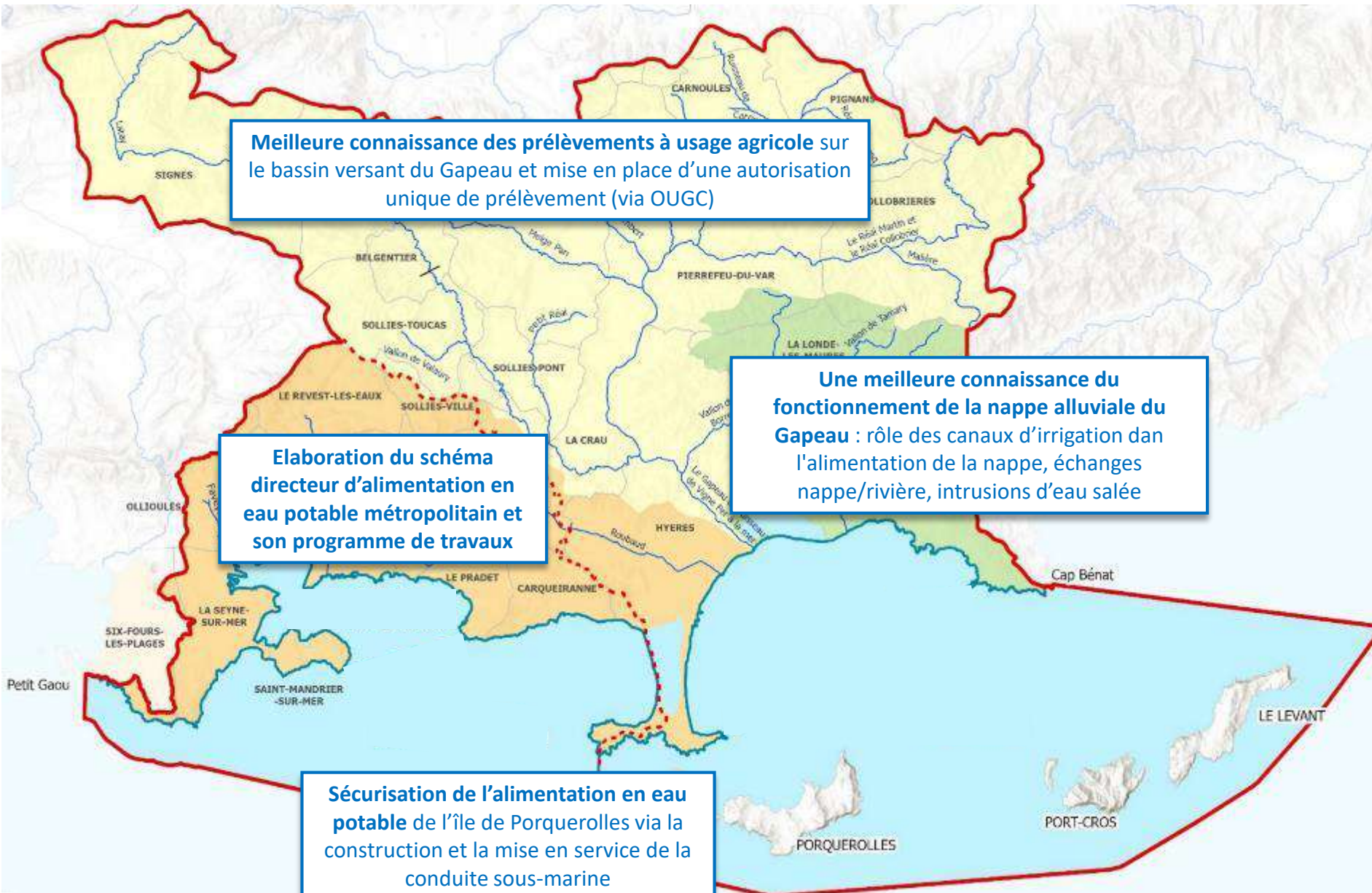
Toulon

Etude sur les possibilités de REUSE au niveau des STEP de Cuers et de la Métropole TPM

La Londe



Enjeu B : les efforts à poursuivre pour mieux gérer la ressource en eau



Meilleure connaissance des prélèvements à usage agricole sur le bassin versant du Gapeau et mise en place d'une autorisation unique de prélèvement (via OUGC)

Elaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable métropolitain et son programme de travaux

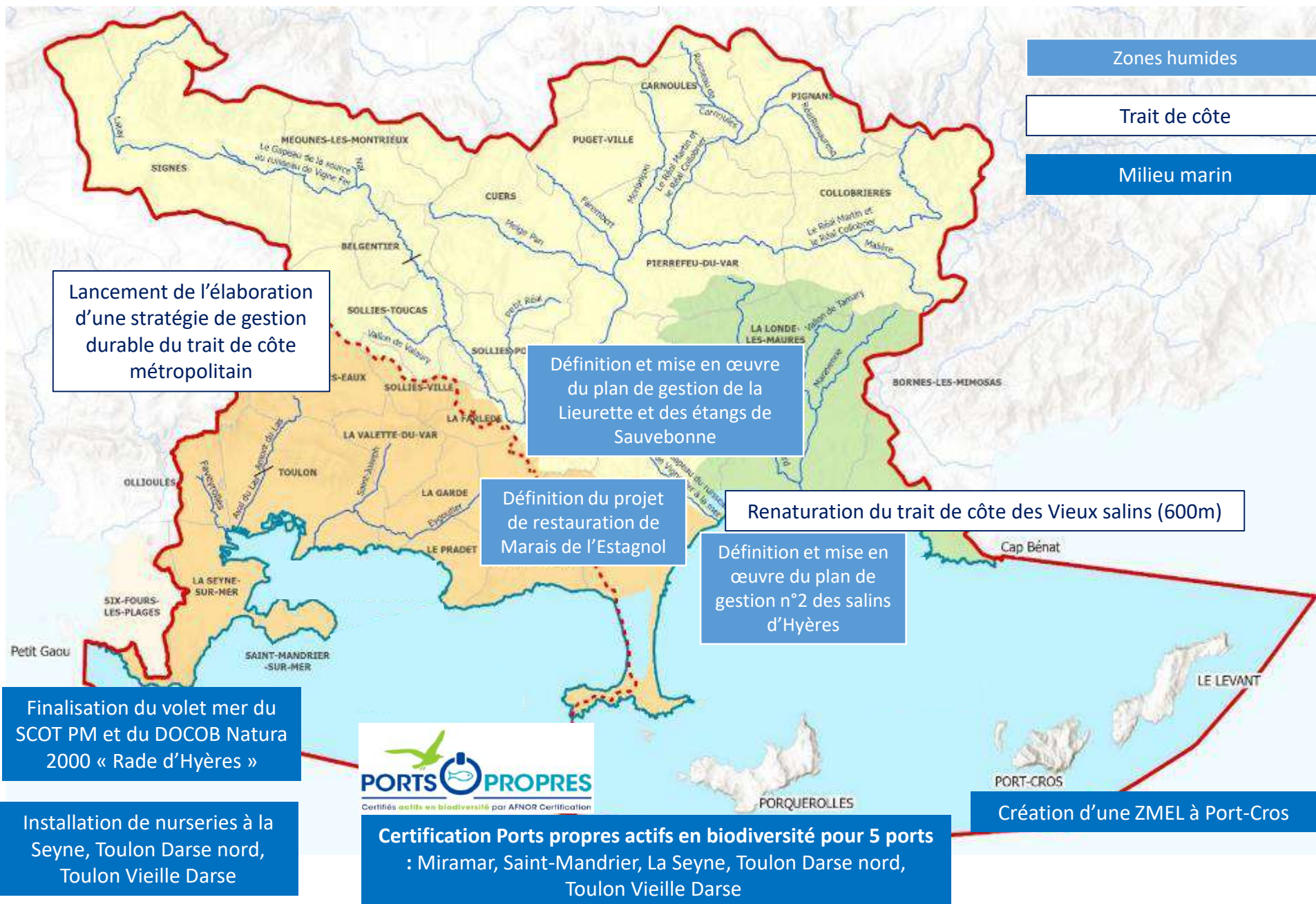
Une meilleure connaissance du fonctionnement de la nappe alluviale du Gapeau : rôle des canaux d'irrigation dans l'alimentation de la nappe, échanges nappe/rivière, intrusions d'eau salée

Sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'île de Porquerolles via la construction et la mise en service de la conduite sous-marine

Enjeu C : principales avancées sur les cours d'eau



Enjeu C : principales avancées des contrats les zones humides, le littoral et le milieu marin



Lancement de l'élaboration d'une stratégie de gestion durable du trait de côte métropolitain

Définition et mise en œuvre du plan de gestion de la Lieurette et des étangs de Sauvebonne

Définition du projet de restauration de Marais de l'Estagnol

Renaturation du trait de côte des Vieux salins (600m)

Définition et mise en œuvre du plan de gestion n°2 des salins d'Hyères

Finalisation du volet mer du SCOT PM et du DOCOB Natura 2000 « Rade d'Hyères »

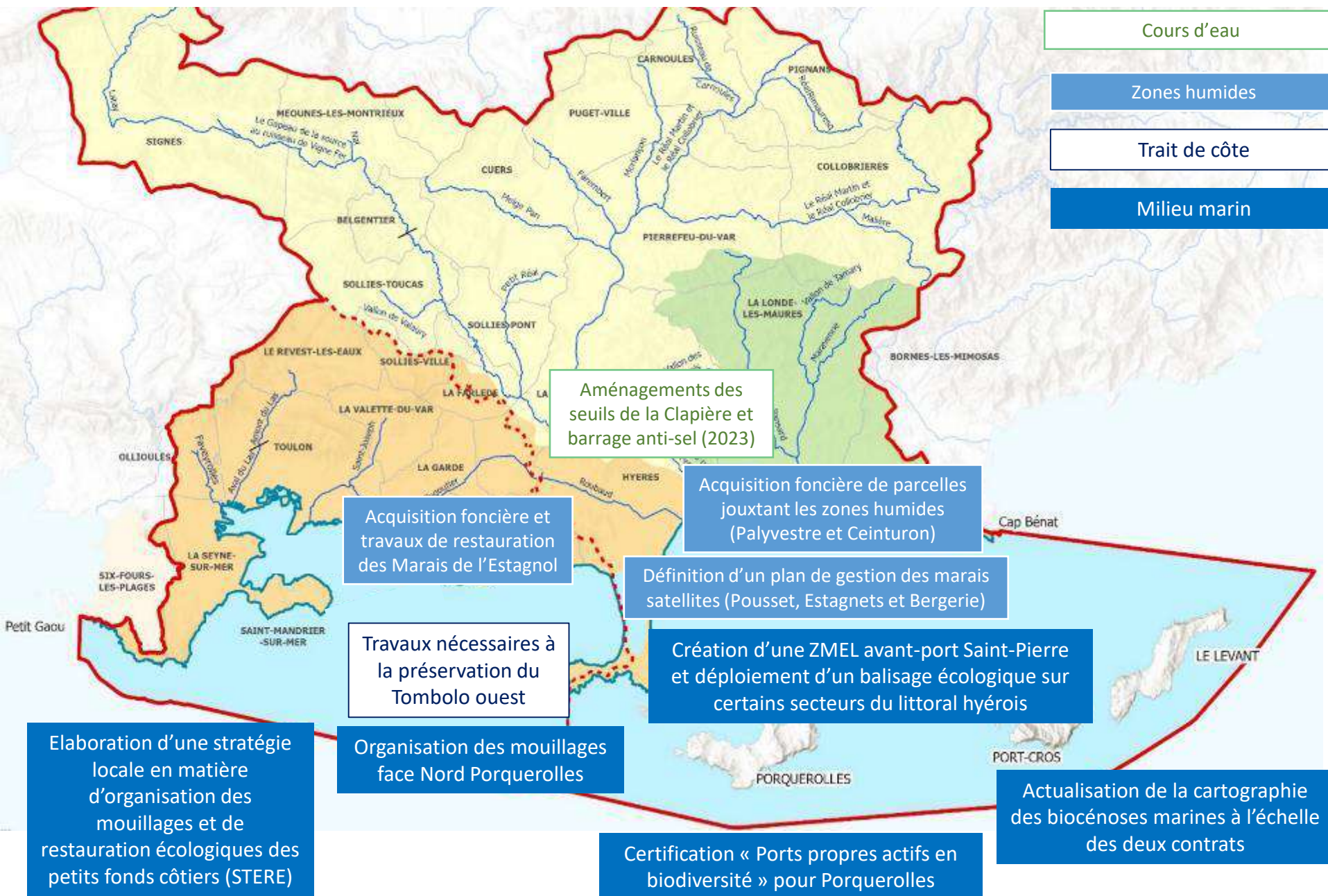
Installation de nurseries à la Seyne, Toulon Darse nord, Toulon Vieille Darse



Certification Ports propres actifs en biodiversité pour 5 ports : Miramar, Saint-Mandrier, La Seyne, Toulon Darse nord, Toulon Vieille Darse

Création d'une ZMEL à Port-Cros

Enjeu C : les efforts à poursuivre pour préserver/restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques continentaux et marins



Enjeu D : les principales avancées des contrats



Enjeu D : les efforts à poursuivre

Mieux valoriser la démarche : colloque Contrats de baie et évènements festifs grand public
Faire vivre le réseau d'acteurs : GT transversaux, journées techniques sur le terrain

ECHANGES



2. Avis du Conseil Scientifique sur le bilan des Contrats

Contrat de Baie
Contrat de Baie
Conseil Scientifique des
Contrats de baie de la Rade
de Toulon et des Îles d'Or

Avis du Conseil Scientifique des Contrats de baie sur le suivi en œuvre du
Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon (2009-2012) et le Contrat de baie
des Îles d'Or (2016-2021) - Juillet 2022

INTRODUCTION

Depuis plus de 20 ans, la Métropole Toulon Provence Méditerranée se mobilise pour préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques de son territoire, à travers notamment le pilotage et l'animation de deux démarches Contrat de baie : le Contrat de baie de la Rade de Toulon et plus récemment le Contrat de baie des Îles d'Or. Ces démarches, répondant au principe de gestion intégrée du zone côtière, visent à définir et mettre en œuvre une stratégie d'actions coordonnées à l'échelle globale et cohérente d'une rade et son bassin versant.

Le gouvernement mise en place autour de ces démarches comprend plusieurs instances partenariales, dont un Conseil Scientifique, composé de deux démarches et consacré à ce jour de vingt-quatre experts membres, représentant des domaines de compétences variés, en lien avec les enjeux des Contrats (hydrologie, écologie aquatique continentale, écologie marine, chimie / biogéochimie, radiocécologie, santé environnement, méditerranéisme, biologie, microbiologie, économie de l'environnement, gouvernance Bto, management des risques, changement climatique...). Ces experts sont bénévoles et indépendants de la structure porteuse des démarches.

S'inscrivant dans la continuité des deux premiers Contrats de baie de la Rade de Toulon (2000-2009 puis 2015-2016), le Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon (2009-2012) est la troisième contractualisation sur ce territoire. Sa co-construction avec les acteurs locaux en 2009 a permis d'aboutir à une programmation de 84 opérations, à mettre en œuvre sur une période de six ans, pour un montant global prévisionnel de 80 millions d'euros hors taxes, et portées par neuf maîtres d'ouvrage principaux.

Le Contrat de baie des Îles d'Or (2016-2021) est, quant à lui, une démarche plus récente, ayant l'objectif général d'améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques de la Rade de l'Hyères et son bassin versant. Sa co-construction avec les acteurs du territoire pendant six semaines a permis d'identifier un programme de 110 opérations, à mettre en œuvre sur une période de six ans, pour un montant global prévisionnel de 61 millions d'euros hors taxes, impliquant 32 maîtres d'ouvrage différents. Sur ce territoire, l'axe de la participation du Contrat de baie des Îles d'Or avec l'ensemble des autres démarches de planification de gestion opérationnelle, a également été un des axes forts.

Le présent document constitue l'avis du Conseil Scientifique des Contrats de baie sur la mise en œuvre du Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon (2009-2012) et le Contrat de baie des Îles d'Or (2016-2021) et émet des recommandations pour la construction du futur Contrat de baie, au regard de ce bilan.



Le Conseil Scientifique

- Créé en 2003 (76 réunions)
- Une volonté pas une obligation
- 24 experts siégeant *intuitu-personae*
- Des réunion 3 ou 4 fois par an en plénière
 - Plusieurs réunions de groupes de travail
- Donne des avis et des évaluations indépendants des instances décisionnelles et des maîtres d'ouvrages
- mobilisable, via son secrétariat, par :
 - les maîtres d'ouvrage :
 - pour apporter des préconisations d'ordre technique et scientifique en lien avec les actions inscrites à la programmation du Contrat



Les points clés de l'avis du Conseil Scientifique

- La démarche Contrat de baie est un atout pour le territoire :
 - échelle d'intervention pertinente
 - Contrat d'objectifs et de moyens
- Le bilan quantitativement positif avec une majorité d'actions conduites et pas d'axe orphelin
- Indispensable d'avoir une évaluation environnementale plus formalisée (avec l'appui du CS)
- Le tableau de bord de suivi environnemental est indispensable au Contrat de baie (nécessité d'avoir un outil opérationnel)
- La priorité à conserver sur les actions d'acquisition de connaissances dans le futur car la connaissance fonde l'action
- Nécessité d'intégrer dans la future programmation un volet lié aux sciences économiques et sociales



Les points clés de l'avis du Conseil Scientifique

- Renforcer les liens, dans le cadre du futur Contrat de baie, avec :
 - le Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau
 - le Parc national de Port-Cros (et son Conseil Scientifique)
- Améliorer la communication dédiée autour de la démarche Contrat de baie, depuis :
 - le réseau d'acteurs local jusqu'à la sphère nationale et méditerranéenne
- Organiser et animer un colloque national des contrats de baie
- **Nécessité de renforcer l'équipe d'animation**
 - Un plan de charge trop important au regard de l'effectif de l'équipe d'animation

3. Présentation de l'Avant-projet du nouveau Contrat de baie [2023-2027]



Présentation de l'avant-projet (AVP)

Architecture de l'AVP (5 chapitres) :

1. LES MOTIVATIONS DU CONTRAT
2. LE PERIMETRE DU CONTRAT
3. LA CONSTRUCTION DU CONTRAT
4. LE CONTENU DU CONTRAT
5. LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT

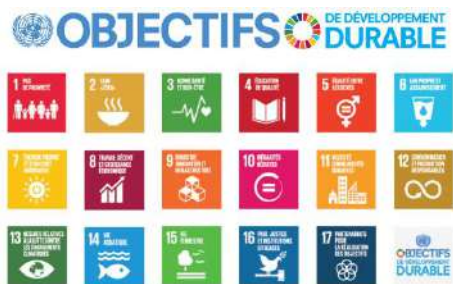


Présentation de l'avant-projet : les motivations du contrat (1)



➔ Poursuivre les efforts engagés sur le territoire depuis 2002 pour préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et consolider la dynamique territoriale

➔ S'inscrire au cœur de la politique internationale en faveur de l'eau



ODD n°6 « Eau propre et assainissement » et ODD n°14 « Vie aquatique »).

Directive Cadre Stratégique pour le Milieu Marin visant le **Bon Etat du milieu marin**



Directive Cadre européenne sur l'Eau visant le **Bon Etat des masses d'eau**



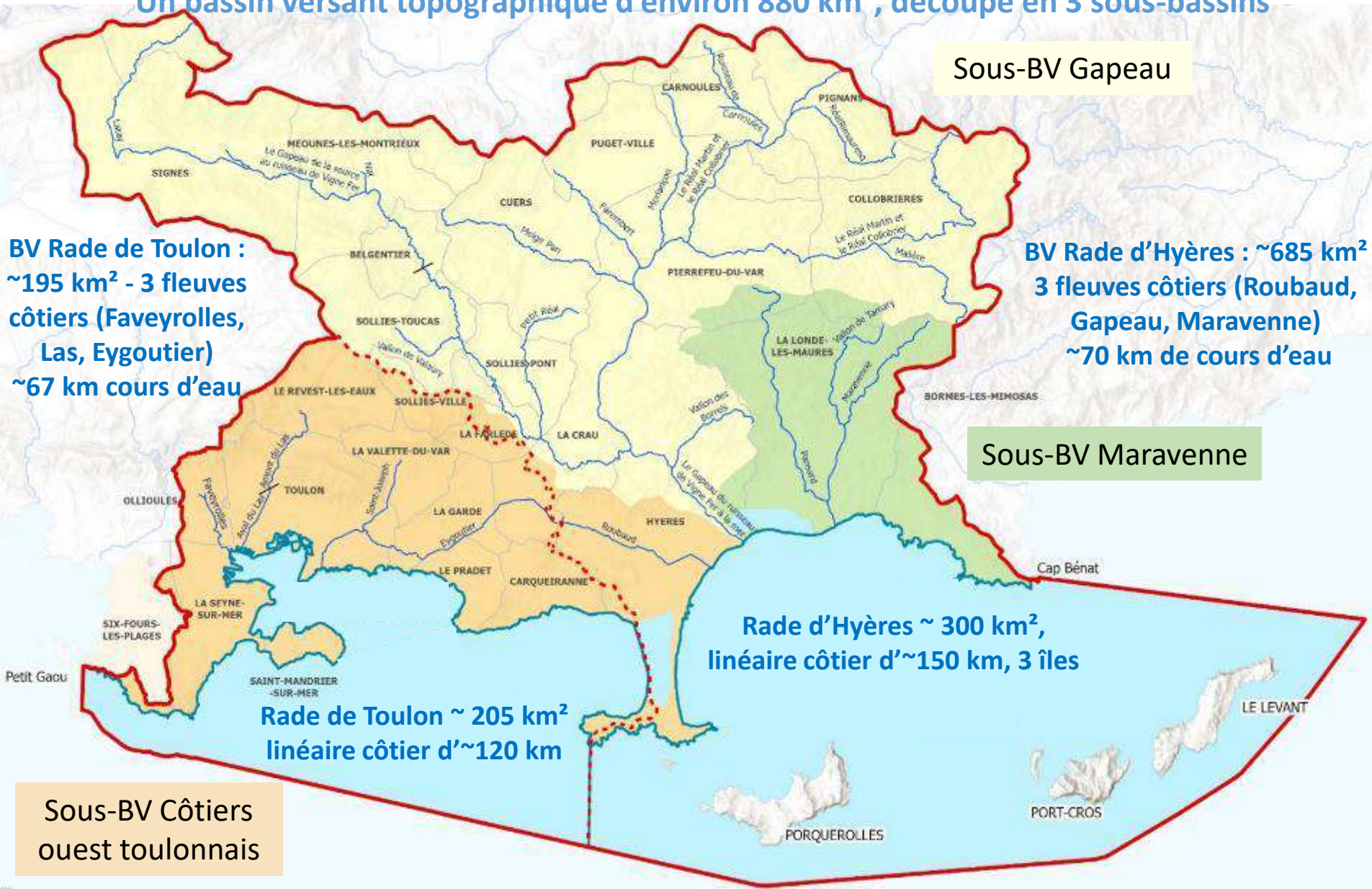
SDAGE 2022-2027 du Bassin Rhône Méditerranée et son Programmes de mesures (PDM) qui se décline localement (PAOT)



Présentation de l'avant-projet : le périmètre (2)

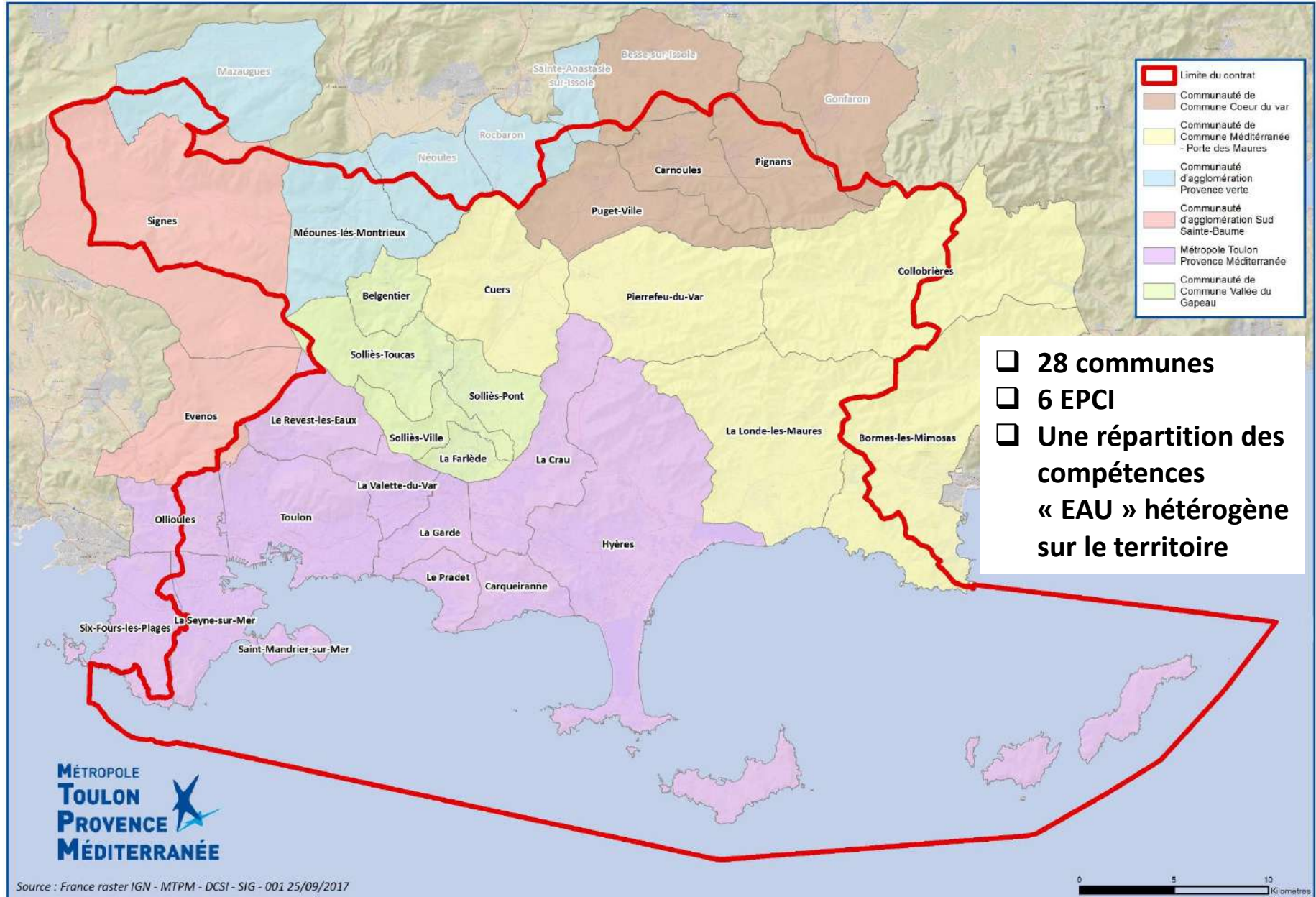
Un espace maritime d'environ 500 km²

Un bassin versant topographique d'environ 880 km², découpé en 3 sous-bassins



Présentation de l'avant-projet : le périmètre (2)

Une aire administrative associée conséquente



La construction du contrat (3)

- ❖ Une réunion d'information le 7 avril 2022 (~50 participants)
- ❖ Des ateliers de concertation thématiques entre le 2 et le 20 mai 2022



Bilan quantitatif

- 👉 6 ateliers
- 👉 16 sous-thèmes abordés
- 👉 48 structures représentées
- 👉 152 contributeurs au total
- 👉 380 « propositions »
- 👉 4 experts du CS mobilisés

La construction du contrat (3)

16 sous-thèmes abordés / 4 experts du CS mobilisés

① INTERFACE TERRE/MER ET MILIEU MARIN

- Gérer durablement l'interface terre-mer
- Réduire l'impact des activités maritimes sur les milieux
- Restauration écologique des petits fonds côtiers
- Sensibiliser aux enjeux du milieu marin

② GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

- Economiser l'eau
- Améliorer les connaissances
- Sensibiliser tous les usagers et inciter les changements de comportement

③ COMMUNICATION / VALORISATION

- Communication interne
- Communication externe

④ PRESERVATION / RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES CONTINENTAUX

- Hydromorphologie
- Continuité écologique
- Zones humides



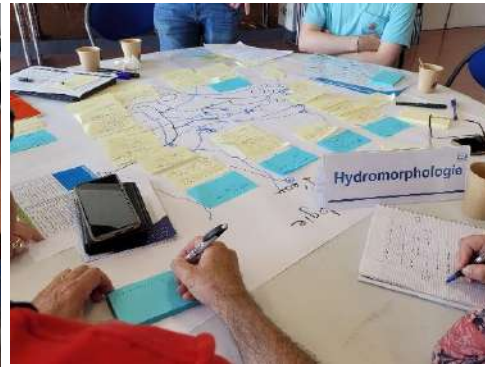
⑥ REDUCTION POLLUTIONS

- Pollutions bactériologiques
- Pollutions chimiques
- Pollutions nitrates / pesticides
- Du micro au maxi déchets

⑤ ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES DU TERRITOIRE

La construction du contrat (3)

Organisation de chaque atelier en sous-tables thématiques (appui des membres du CTF pour l'animation)



❶ Objectifs opérationnels

❷ Actions concrètes

La construction du contrat (3)

Bilan qualitatif

- Une participation variée des maîtres d'ouvrage, **48 structures représentées** (collectivités, chambres consulaires, établissements publics, associations, organismes scientifiques, établissements militaires,...)
- Au niveau des collectivités : **un manque de représentants aptes** à engager techniquement et politiquement la commune ou l'EPCI pour l'inscription d'actions précises au contrat
- Une **bonne participation du milieu associatif** sur l'ensemble des ateliers
- Beaucoup de **propositions d'ordre général** « *Moins de Mégots, du Zéro phyto, etc.* »
- **Peu de maîtres d'ouvrage identifiés** dans les propositions ou des maîtrises d'ouvrage proposées par des structures n'ayant pas la compétence administrative

➔ **Travail à mener par la cellule d'animation auprès des MOa pour vérifier ou/et affiner les propositions d'actions**

Contenu du contrat (4) : enjeux et objectifs de l'avant-projet

Des enjeux et des objectifs qui résultent :

- des problématiques (identifiées dans les contrats de baie précédents) qui perdurent et qui nécessitent de poursuivre des efforts engagés,
 - de l'état des lieux des masses d'eau du SDAGE RMC (2019)
- D'éléments qui ressortent de la concertation des acteurs locaux (mai 2022).

Un programme d'actions qui s'organise autour de 4 enjeux opérationnels :



Enjeu A

Réduire les pollutions pour améliorer la qualité des eaux

Enjeu B

Préserver et garantir une gestion durable et équilibrée de la ressource en eau

Enjeu C

Gérer durablement les milieux aquatiques continentaux, en lien avec la prévention des risques

Enjeu D

Gérer durablement l'interface terre-mer et le milieu marin

et 2 enjeux transversaux :

Enjeu E : Renforcer l'intégration des enjeux « EAU » dans les documents d'urbanisme

Enjeu F : Animer le Contrat, faire vivre le réseau d'acteurs et promouvoir la démarche

Contenu du contrat (4) : enjeux et objectifs de l'avant-projet

A. Réduire les pollutions pour améliorer la qualité des eaux

Des actions pour réduire les pollutions microbiologiques :



- Améliorer les connaissances sur le fonctionnement et l'impact des ouvrages, en lien avec l'adaptation au changement climatique, **résorber des dysfonctionnements des systèmes d'assainissement par temps de pluie,**
- Réduire les pollutions liées à l'assainissement non collectif,
- Garantir la **sécurité sanitaire de la baignade et de la conchyliculture**
- Réduire l'impact des rejets d'eaux usées liées aux activités maritimes

Réduire les pollutions chimiques :

- Améliorer les **connaissances et les suivis du milieu** & réduire les pollutions chimiques à caractère urbain, industriel et portuaire



Réduire les pollutions liées aux pesticides et aux nitrates d'origine agricole et non-agricole

- Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses d'origine agricole (prioriser les actions sur les AAC) & les pollutions par les nitrates et les pesticides d'origine non agricole



Contenu du contrat : enjeux et objectifs de l'avant-projet (4)

B. Préserver et garantir une gestion équilibrée de la ressource en eau en s'adaptant aux effets du changement climatique

Des actions pour Améliorer les connaissances générales (études structurantes)

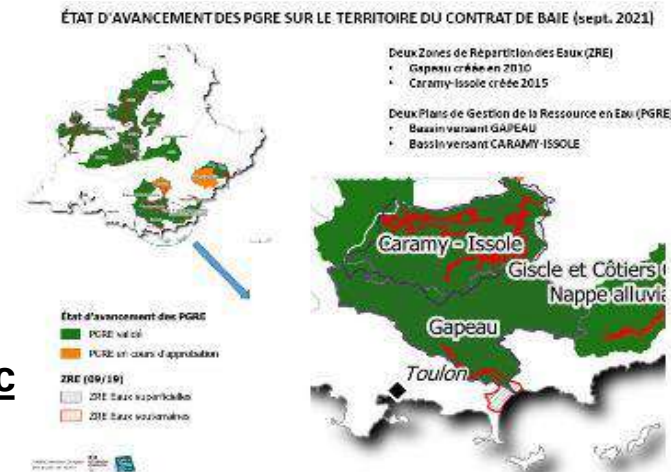


- ➡ Définir une **stratégie de gestion durable** et équilibrée de la ressource en eau
- ➡ Améliorer les connaissances sur la **ressource en eau** du territoire (potentialités, interactions), sur les **usages** de l'eau et sur les **volumes prélevés**

Sécuriser les ouvrages de prélèvement, de traitement et de distribution d'eau et économiser l'eau

- ➡ Favoriser les économies d'eau prioritairement sur les territoires en lien avec le BV déficitaire Caramy-Issolle et le BV déficitaire Gapeau
- ➡ Favoriser les économies d'eau sur les îles

Sensibiliser tous les usagers (professionnels, grand public scolaires) à des pratiques économes en eau



C. Gérer durablement les milieux aquatiques continentaux, en lien avec la prévention des risques

Connaissance et suivi des effets du changement climatique

Améliorer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau

- ➡ Entretien des cours d'eau pour limiter les inondations et favoriser la renaturation (travaux de restauration) des cours d'eau.
- ➡ Défracter les cours d'eau pour libérer des zones de vie (continuité écologique)
- ➡ Supprimer les déchets sur les cours d'eau



Améliorer les fonctionnalités naturelles des zones humides

- ➡ Sauvegarder les zones humides de notre territoire et favoriser leur renaturation (travaux de restauration des zones humides)

Contenu du contrat : enjeux et objectifs de l'avant-projet (4)

D. Gérer durablement l'interface terre-mer et le milieu marin

Gérer le trait de côte en lien avec les effets du changement climatique

- Se doter de **documents stratégiques** et expérimenter des solutions de **gestion durable** du trait de côte
- Gérer durablement les **banquettes de posidonies** sur les plages



Limiter l'altération des fonds marins

- **Améliorer les connaissances** sur les habitats et les activités pour optimiser les mesures de gestion
- **Limiter l'impact des activités** sur les habitats littoraux et marins
- Limiter le développement des espèces à caractère invasif



Favoriser la restauration écologique des petits fonds côtiers

- Créer un réseau de ports certifiés "Port propre actif en biodiversité »
- Faire du territoire du Contrat de baie un territoire d'expérimentation et d'innovation

Sensibiliser aux enjeux du milieu marin (usagers, scolaires, grand public)



Contenu du contrat : enjeux et objectifs de l'avant-projet (4)

2 enjeux transversaux

E. Renforcer l'intégration des enjeux « EAU » dans les documents d'urbanisme

- Révision du SCOT, révisions des PLU, élaboration du PLUi, (perméabilité des sols, préservation des zones humides, etc.)



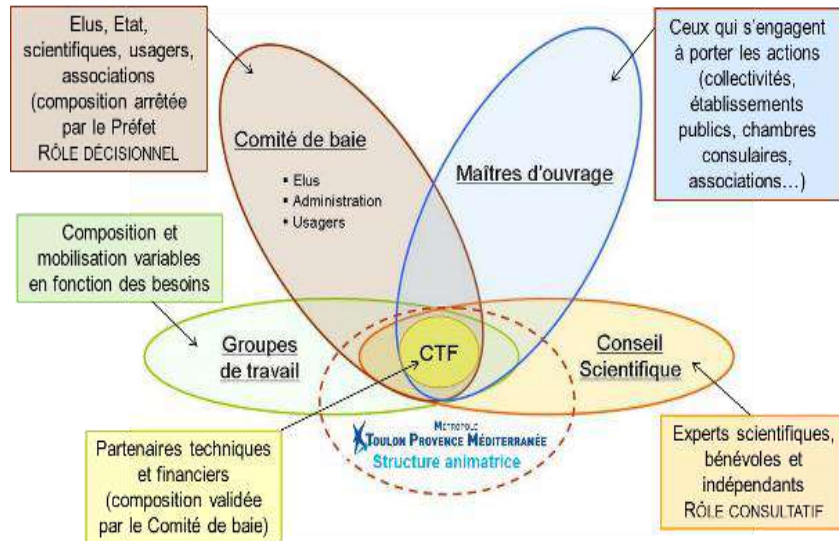
F. Poursuivre l'animation locale et faire vivre le Contrat de baie

- Animer et structurer le réseau d'acteurs, fédérer les acteurs et capitaliser les expériences
- Faire connaître le Contrat de baie : communiquer autour de la démarche, valoriser l'expérience du Contrat de baie
- Evaluer le Contrat de baie



La mise en œuvre du Contrat (5)

➔ Conserver le **mode de gouvernance actuel** sur l'ensemble du périmètre



➔ S'articuler avec l'ensemble des **démarches territoriales** avec lesquelles le **Contrat de baie** peut interagir (thématiques abordées ou sur le plan géographique) :



➔ Assurer un suivi **administratif, technique financier et environnemental** du Contrat

- ➔ Tableau de bord technique et financier de la cellule d'animation,
- ➔ Tableau de bord de suivi environnemental

➔ Développer la **communication pour faire vivre le contrat** : groupe de travail thématiques, journées techniques, outils de communication (lettres d'information...)

ECHANGES



4. Calendrier de finalisation du nouveau Contrat de baie

Juillet
2022

Août
2022

Septembre
2022

Octobre
2022

Novembre
2022

Décembre
2022

② Finalisation de la construction du nouveau Contrat de baie global

AVP

Comité
de baie
22/07

RDV bilatéraux avec les maîtres
d'ouvrage (programme et fiches-actions)

Avis CLE
SAGE
GAPEAU

Comité
Agrément
25/11
(AVP)

Production Dossier définitif
(Tome 1, Tome 2, Tome 3)

Validation
technique
Agence de l'eau

Production de
l'avis du CS sur
le Contrat
finalisé

Comité
de baie
(15/12?)

Zoom sur les RDV bilatéraux à venir

❑ Des RDV ciblés avec les maîtres d'ouvrage :

- ➡ Qui ont proposé des actions mûres lors de la concertation du mois de mai 2022 (prioritairement)
- ➡ Qui n'ont pas pu participer à la concertation du mois de mai 2022 mais qui exercent les compétences administratives sur le territoire

❑ Période : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 (~40 entretiens identifiés)

2 conditions pour réussir cette dernière phase de concertation :

- ➡ Disponibilité pour nous recevoir
- ➡ Préparation indispensable du RDV en amont par le maître d'ouvrage

❑ Déroulé du RDV (2 heures maximum, présentiel ou visio) :

- ➡ Collecte des opérations proposées par le maître d'ouvrage et pré-validées en interne
- ➡ Recueil des informations sommaires relatives à ces opérations (intitulé exact, description sommaire, budget prévisionnel € HT, année de programmation si phase 1)
- ➡ Distribution du modèle de fiche-action à remplir par le maître d'ouvrage pour chaque opération (retour des fiches pour le 31 octobre 2022)

Merci pour votre attention...



Contacts Cellule d'animation :

Magali ROUX / mrroux@metropoletpm.fr

Laure MARAVAL / lmaraaval@metropoletpm.fr